

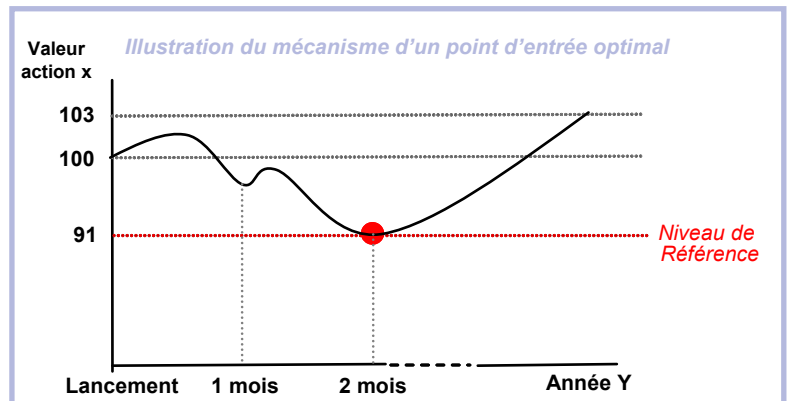
DELTA LLOYD BOOSTER REVENUE

Document strictement interne

- EMTN
- Durée: 3 à 8 ans
- Années 1 et 2: coupon fixe garanti de 7,5%*/an
- Garantie de capital conditionnelle
- Sous-jacent: panier de 30 actions internationales
- Droit d'entrée: 3%

▪ Point d'entrée optimal sur les marchés

Afin que l'investisseur puisse bénéficier d'un **point d'entrée optimal sur les marchés**, un outil d'optimisation des actions est activé pendant les 2 premiers mois (3 observations). Le niveau le plus bas atteint par les actions du panier durant cette période constitue le **Niveau de Référence** de ces actions.



▪ Objectif: revenu annuel de 7,5%*

Année 1 + Année 2 → Coupon fixe garanti de 7,5%*/an

Dès l'année 3, à chaque date de constatation annuelle, un **Panier Cible**, constitué des 10 actions les moins performantes parmi les 29 actions les plus performantes (l'action la moins performante n'est pas prise en considération), est défini. La performance réelle de ces 10 actions par rapport à leur Niveau de Référence est observée et la **Performance du Panier Cible** est calculée (moyenne arithmétique de la performance réelle des 10 actions du Panier Cible).

Années 3 à 8 → Coupon variable = 7,5%* + (12% x Performance du Panier Cible)

▪ Remboursement anticipé possible dès l'année 3

La durée du Delta Lloyd Booster Revenu dépend de la Performance du Panier Cible. Si, de l'année 3 à l'année 8, à la date de constatation annuelle, la **Performance du Panier Cible est supérieure ou égale à un seuil d'activation dégressif** (cf. tableau ci-dessous), le **remboursement anticipé est activé**. L'investisseur reçoit alors **100% de son capital initial** et un **Coupon Booster** égal au **maximum entre un Coupon Mémoire** égal à 7,5% multiplié par le nombre d'années écoulées depuis la fin de l'année 2 **ET la Performance du Panier Cible**.

Si la **Performance du Panier Cible est inférieure à ce seuil d'activation dégressif**, le Delta Lloyd Booster Revenu distribue un **coupon variable** calculé comme indiqué plus haut.

Seuil d'activation dégressif jusqu'à -50% en année 8!

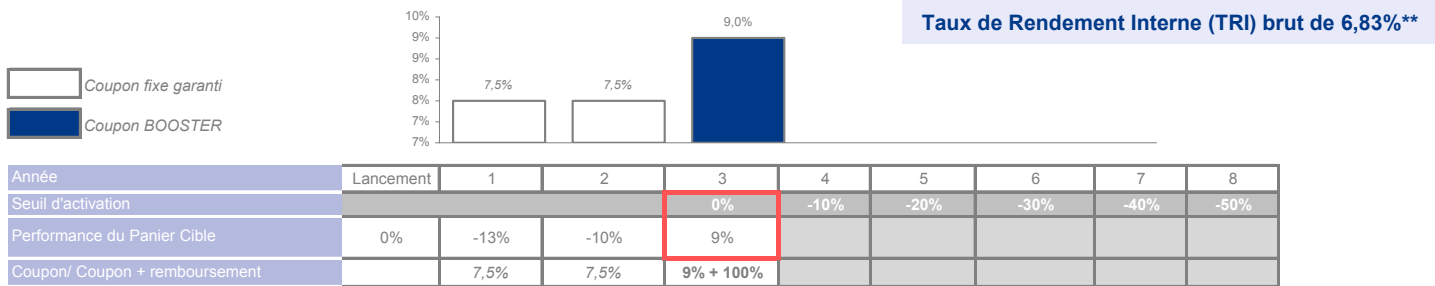
	Seuil annuel d'activation	Coupon Mémoire
Année 3	0 %	7,5%
Année 4	-10%	15,0%
Année 5	-20%	22,5%
Année 6	-30%	30,0%
Année 7	-40%	37,5%
Année 8	-50%	45,0%

A la fin de l'année 8, si le **remboursement anticipé n'est PAS activé**, l'investisseur reçoit, en plus du dernier coupon variable, la **valeur finale du Panier Cible**. Le remboursement du capital initial n'est donc PAS garanti dans ce cas.

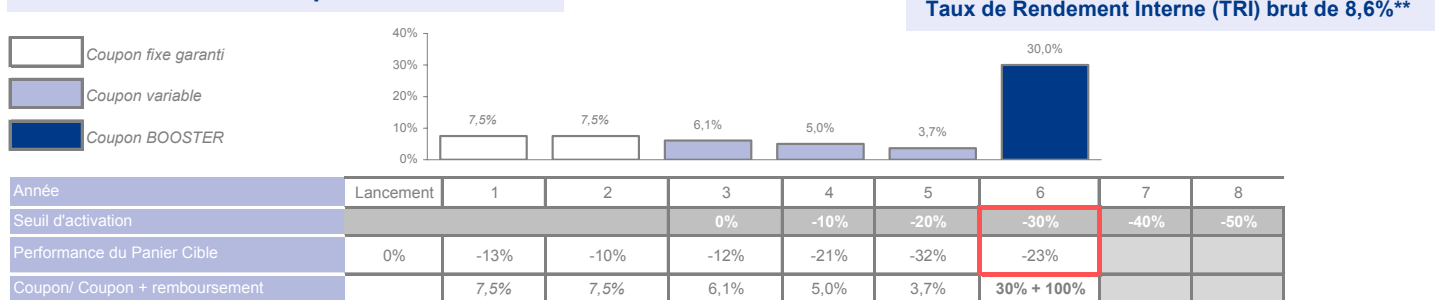
* Taux brut soumis au précompte mobilier de 15%.

■ Illustrations fictives*

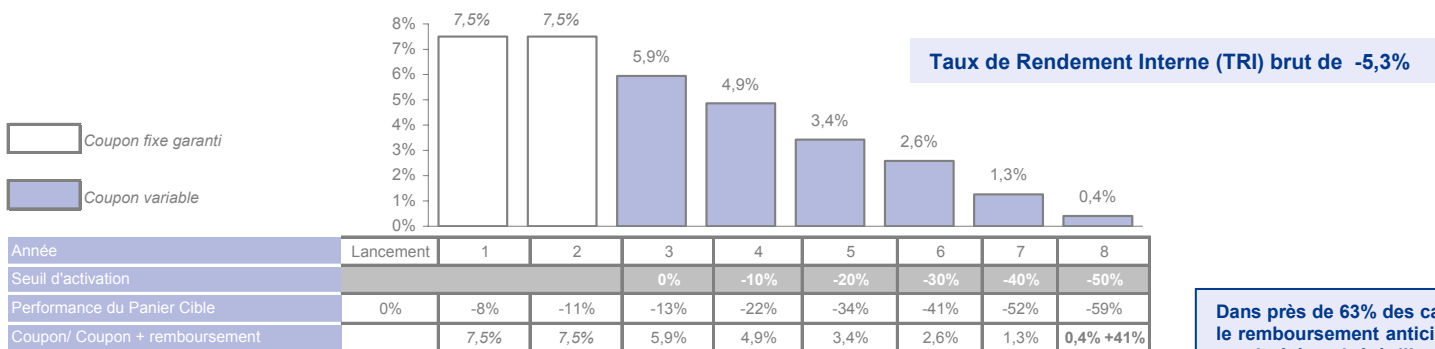
Remboursement anticipé fin de l'année 3



Remboursement anticipé fin de l'année 6



Remboursement à l'échéance finale (capital NON garanti)



Dans près de 63% des cas, le remboursement anticipé aurait été activé à l'issue de l'année 3.

■ Simulation historique***

	Taux de Rendement Interne**
Minimum	6,37%
Moyenne	9,66%
Maximum	19,82%

Année	3	4	5	6	7	8
Seuil d'activation	0%	-10%	-20%	-30%	-40%	-50%
Probabilité de remboursement à 100% du capital investi des années 3 à 8	62,9%	0,1%	9,1%	27,9%	0,0%	0,0%

* Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de la Société Générale.

** Taux brut soumis au précompte mobilier de 15%. Pour un prix d'achat de 103%.

*** Les historiques de cours ont été relevés de façon quotidienne du 9 novembre 1995 au 9 novembre 2007. Chaque date de l'historique entre le 9 novembre 1995 et le 9 novembre 1999 est prise comme date de départ. Pour chacune de ces périodes, nous déterminons la valeur de remboursement d'une structure semblable à Delta Lloyd Booster Revenue à l'échéance et calculons le Taux de Rendement Interne (TRI) correspondant. Nombre de tests réalisés : 1 044. Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eu le produit s'il avait été lancé dans le passé, présentées selon la date d'échéance. Elles permettent d'appréhender le comportement du produit lors des différentes phases de marché ces dernières années, mais ne préjugent pas des performances futures.

Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, La Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit.

Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus. La documentation relative au produit prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents du produit ou, le cas échéant, la fin anticipée du produit. Le présent document ne constitue pas une offre des titres aux Etats-Unis et les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément aux US Securities Act de 1933 tel que modifié. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. L'émission fait l'objet de Conditions définitives (Final Terms daté du 31 décembre 2007) se rattachant à un programme d'émission en date du 2 mai 2007 d'un prospectus approuvé par la CSSF au Luxembourg conforme à la directive 2003/71/EC. Le programme, les suppléments à ce programme, les Conditions Définitives (Final Terms) et la traduction du résumé en langue française et/ou néerlandaise du programme sont mis gratuitement à la disposition du public par publication électronique sur www.deltalloydbank.be. Un exemplaire papier peut être obtenu auprès des agences Delta Lloyd Bank.

Le présent document est confidentiel et ne peut être communiqué à un tiers (à l'exception de vos conseils externes à condition qu'ils respectent eux-mêmes la confidentialité) sans accord préalable et écrit de la Société Générale.